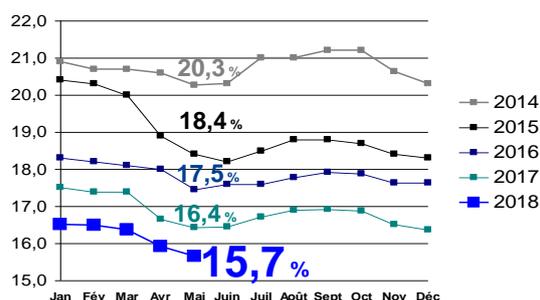


Mai 2018 : Le chômage des jeunes est en baisse continue depuis cinq ans

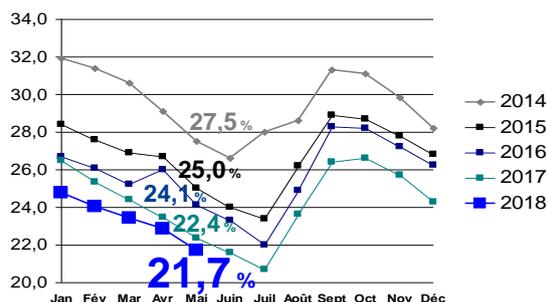
Le chômage poursuit sa décrue à Bruxelles. Fin mai, Bruxelles compte 87.912 chercheurs d'emploi, soit un taux de chômage de 15,7%. Il faut remonter 15 ans en arrière pour obtenir un score encore plus bas. Cette 43^e baisse successive du chômage correspond à une diminution de 3.536 personnes par rapport à 2017 (-3,9%), de 7.783 personnes par rapport à 2016 (-8,1%) et de 13.126 personnes par rapport à 2015 (-13,0%). En comparaison avec mai 2014, le nombre de chercheurs d'emploi a diminué de 19.613, soit une baisse de 18,2% en 4 ans.

Le chômage des jeunes est, quant à lui, en baisse continue depuis 60 mois, soit cinq ans. Il atteint aujourd'hui un taux de 21,7% en comptant 8.319 jeunes chercheurs d'emploi. Cette fois, pour retrouver un nombre encore moins élevé, il faut remonter à mai 1990. Par rapport à l'an dernier, cette nouvelle baisse correspond à 534 personnes de moins (-6,0%), 1.504 de moins qu'en mai 2016 (-15,3%) et 2.502 de moins qu'en mai 2015 (-23,1%). En cinq ans, depuis mai 2013, le nombre de jeunes chercheurs d'emploi bruxellois a baissé de 5.452 unités, soit une diminution de 40,7%.

Taux de chômage RBC



Taux de chômage des jeunes



Évolution annuelle

Chômage RBC
-3.536 unités

Chômage des jeunes
-534 unités

Évolution du taux de chômage

Fin mai 2018, le taux de chômage en Région bruxelloise s'établit à 15,7% (15,1% pour les hommes et 16,3% pour les femmes). En mai 2017, le taux de chômage s'établissait à 16,4%.

Le taux de chômage est mesuré sur la base de la nouvelle population active calculée à partir des données de la Banque nationale et de l'Enquête sur les Forces de Travail du SPF Économie. Sur la base du croisement de ces données, on constate que la population active occupée a, en Région bruxelloise, augmenté en 2017 de 2,0% par rapport à l'année précédente (+1,3% pour l'ensemble de la Belgique).

Évolution du nombre de chercheurs d'emploi

Fin mai 2018, on dénombre en Région de Bruxelles-Capitale 87.912 chercheurs d'emploi inoccupés (DEI), soit une diminution de 3.536 personnes par rapport à l'année précédente (-3,9%).

On compte au cours du mois d'avril 8.859 entrées dans le chômage (7.442 réinscriptions et 1.417 nouvelles inscriptions) contre 10.314 sorties, soit une diminution sur une base mensuelle du nombre de DEI de 1.455 personnes (-1,6%).

Les principales caractéristiques et évolutions du chômage en Région de Bruxelles-Capitale sont fournies dans le tableau suivant à titre indicatif.

Tableau 1 : Principales caractéristiques et évolutions du chômage en Région de Bruxelles-Capitale – mai 2018

	mai 2018	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
Demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)	87.912	100,0%	-1.455	-1,6%	-3.536	-3,9%
Catégorie						
DEDA ¹	60.456	68,8%	-477	-0,8%	-1.575	-2,5%
Jeunes en stage d'insertion professionnelle	4.164	4,7%	-285	-6,4%	-89	-2,1%
Autres DEI	23.292	26,5%	-693	-2,9%	-1.872	-7,4%
Sexe						
Hommes	46.235	52,6%	-890	-1,9%	-2.080	-4,3%
Femmes	41.677	47,4%	-565	-1,3%	-1.456	-3,4%
Age						
- 25 ans	8.319	9,5%	-441	-5,0%	-534	-6,0%
25 - 49 ans	56.546	64,3%	-945	-1,6%	-3.227	-5,4%
50 ans + ²	23.047	26,2%	-69	-0,3%	225	1,0%
Durée d'inoccupation						
- 1 an	31.463	35,8%	-1.065	-3,3%	-1.703	-5,1%
1 - 2 ans	12.968	14,8%	-218	-1,7%	-1.086	-7,7%
2 ans +	43.481	49,5%	-172	-0,4%	-747	-1,7%
Niveau d'études						
Faible ³	58.323	66,3%	-934	-1,6%	-2.809	-4,6%
Moyen	17.724	20,2%	-384	-2,1%	-443	-2,4%
Élevé	11.865	13,5%	-137	-1,1%	-284	-2,3%
Usagers du CPAS	12.828	14,6%	78	0,6%	n.d.	n.d.
Taux de chômage						
Total	15,66		-0,26		-0,77	
Hommes	15,11		-0,29		-0,95	
Femmes	16,32		-0,22		-0,54	

Source : Actiris

On dénombre en Région bruxelloise 60.456 chercheurs d'emploi demandeurs d'allocation (DEDA), 4.164 jeunes en stage d'insertion professionnelle et 23.292 autres chercheurs d'emploi inscrits librement ou obligatoirement.

On retrouve dans cette dernière catégorie (« autres DEI ») des personnes qui n'ont pas encore reçu d'allocation de chômage (qui ont introduit une demande auprès de l'Onem), des personnes ayant été exclues des allocations de chômage et qui sont venues se réinscrire auprès d'Actiris, des personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale ou encore des personnes qui n'ont aucun revenu de remplacement. Il est à noter qu'une partie importante de ces CE dépendent des CPAS ou n'ont encore aucun revenu de remplacement.

Actiris peut maintenant identifier de manière plus exhaustive, parmi l'ensemble des CE, ceux d'entre eux qui sont usagers des CPAS. À partir de l'exploitation d'un flux d'information provenant directement

¹ DEDA : demandeurs d'emploi demandeurs d'allocation, soit les chercheurs d'emploi pour lesquels Actiris a été informé par l'ONEM qu'ils percevaient des allocations de chômage.

² La variation annuelle atypique pour les CE âgés de 50 et + s'explique par le changement de législation pour les chômeurs âgés de 60 ans et +. En effet, ces derniers doivent rester disponibles plus longtemps sur le marché du travail, ce qui a pour effet d'accroître leur nombre.

³ Ce niveau comprend les études de l'enseignement secondaire 2nd degré au maximum ainsi que les études réalisées à l'étranger sans équivalence de diplôme en Belgique.

du SPP Intégration sociale, il est en effet possible d'identifier les CE ayant une ouverture de droit au revenu d'intégration sociale ou à son équivalent, actuellement ou dans un passé proche. Ainsi, parmi les 87.912 DEI inscrits en mai 2018, 12.828 CE sont usagers du CPAS (soit 14,6% du total des DEI). Ce pourcentage est plus élevé parmi les jeunes : sur les 8.319 jeunes DEI, 1.967 sont usagers du CPAS, soit 23,6%.

On constate une diminution de 2,5% sur base annuelle du nombre de chercheurs d'emploi indemnisés (DEDA). On constate aussi une diminution annuelle du nombre de jeunes en stage d'insertion professionnelle (-89 unités, -2,1%). Quant aux autres chercheurs d'emploi, leur nombre a diminué de 7,4% sur base annuelle.

Tableau 2 : Principales caractéristiques et évolutions du chômage des jeunes en Région de Bruxelles-Capitale – mai 2018

		mai 2018	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
DEI < 25 ans		8.319	100,0%	-441	-5,0%	-534	-6,0%
Catégorie	DEDA	2.558	30,7%	-62	-2,4%	-155	-5,7%
	Jeunes en stage d'insertion professionnelle	3.090	37,1%	-190	-5,8%	-118	-3,7%
	Autres DEI	2.671	32,1%	-189	-6,6%	-261	-8,9%
Sexe	Hommes	4.606	55,4%	-310	-6,3%	-218	-4,5%
	Femmes	3.713	44,6%	-131	-3,4%	-316	-7,8%
Durée d'inoccupation	- 1 an	5.747	69,1%	-345	-5,7%	-293	-4,9%
	1 - 2 ans	1.538	18,5%	-69	-4,3%	21	1,4%
	2 ans +	1.034	12,4%	-27	-2,5%	-262	-20,2%
Niveau d'études	Faible	4.828	58,0%	-236	-4,7%	-466	-8,8%
	Moyen	3.071	36,9%	-157	-4,9%	-48	-1,5%
	Élevé	420	5,0%	-48	-10,3%	-20	-4,5%
Usagers du CPAS		1.967	23,6%	17	0,9%	n.d.	n.d.

Source : Actiris

On compte 8.319 chercheurs d'emploi de moins de 25 ans. Sur une base mensuelle, on relève une diminution du nombre de jeunes chercheurs d'emploi de 441 unités (-5,0%). Sur une base annuelle, on observe également une diminution du chômage des jeunes (-534 DEI, soit -6,0%) par rapport au mois de mai 2017. Le taux de chômage des jeunes est passé ainsi sur un an de 22,4% en mai 2017 à 21,7% en mai 2018, affichant donc une baisse de 0,7 point par rapport à l'année passée.

Évolution des offres d'emploi

Au cours du mois de mai 2018, Actiris a reçu un total de 20.824 offres d'emploi. Il s'agit du nombre global d'offres reçues comprenant, outre les OE reçues directement par Actiris, les OE reçues par l'intermédiaire du Forem et du VDAB dans le cadre de la mobilité interrégionale des chercheurs d'emploi mais également les OE reçues par l'intermédiaire de sites partenaires. Le nombre d'offres concernant des postes de travail situés en Région bruxelloise s'élève à 6.539.



Durant le mois de mai 2018, Actiris a reçu directement 3.161 offres d'emploi. Ceci correspond à une augmentation de 239 unités par rapport aux offres d'emploi reçues l'année précédente au cours du même mois. On comptabilise par ailleurs 1.683 offres d'emploi satisfaites au cours de ce mois, ce qui correspond à une augmentation de 11 unités par rapport à l'année précédente. Enfin, en mai 2018, Actiris a traité 815 offres « Select Actiris » (c'est-à-dire confiées en présélection et prérecrutement gratuits à Actiris), ce qui correspond à une diminution de 15,4% par rapport à l'année passée.

Pour plus d'info & contact :

Anaïs Sorée – Porte-parole
0485 13 49 50
asoree@actiris.be

Concernant Actiris

Actiris est l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi. En tant que service public de l'emploi, Actiris est l'acteur principal et le fournisseur de solutions pour l'emploi dans la Région de Bruxelles-Capitale. Actiris concentre ses actions et moyens sur deux missions: garantir le matching entre employeurs et chercheurs d'emploi et organiser la transition vers l'emploi. Actiris est également mandaté pour la coordination de l'Observatoire bruxellois de l'Emploi.

Pour plus d'informations: www.actiris.be